

## Communiqué de presse

**Date :**  
19 mars 2023

**Embargo :**  
19 mars 2023

**Contact :**  
Tobias Lux, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)

Vinzenz Mathys, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 19 77  
[vinzenz.mathys@finma.ch](mailto:vinzenz.mathys@finma.ch)

# La FINMA approuve la fusion d'UBS et de Credit Suisse

**L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA approuve la reprise de Credit Suisse par UBS. La FINMA salue la solution de reprise ainsi que les mesures prises par la Confédération et la Banque nationale suisse BNS. La transaction ainsi que les mesures prises sont un gage de stabilité pour les clients de la banque et pour la place financière. La BNS accorde à la banque une aide supplémentaire sous forme de liquidités, laquelle est assurée par une garantie du risque de défaillance fournie par la Confédération. Des liquidités suffisantes sont ainsi mises à disposition pour la réalisation de l'acquisition. Sur cette base, toutes les activités commerciales des deux banques peuvent être poursuivies sans restriction et sans interruption.**

Le groupe Credit Suisse traverse une crise de confiance qui s'est traduite par d'importantes sorties de fonds de la clientèle. Ce phénomène a été renforcé par les perturbations ayant agité le marché bancaire américain en mars 2023. Il y avait donc un risque d'incapacité de paiement pour la banque, même si celle-ci restait solvable. Les autorités ont dû prendre des mesures afin d'éviter des dommages graves pour les marchés financiers suisse et international.

### **UBS reprend Credit Suisse**

Depuis plusieurs mois, la FINMA surveillait intensivement Credit Suisse. Durant cette période, la banque a pris différentes mesures pour stabiliser la situation, lesquelles n'ont cependant pas suffi à rétablir la confiance dans la banque. Des options plus larges ont donc également été examinées. Afin de protéger les déposants et les marchés financiers, l'offre d'UBS de reprendre Credit Suisse s'est révélée être la solution la plus efficace. La FINMA a par conséquent approuvé cette transaction.

### **Transaction avec le soutien des autorités**

En étroite collaboration avec la FINMA, la Confédération et la BNS, UBS reprendra intégralement Credit Suisse. Le soutien exceptionnel de l'État déclenche un amortissement complet de la valeur nominale de tous les emprunts AT1 de Credit Suisse pour un volume d'environ 16 milliards de francs, et donc une augmentation des fonds propres de base.

Le rachat donne naissance à une banque plus grande. La réglementation existante prévoit dès lors des volants de capital plus importants. La FINMA accordera des délais transitoires appropriés pour leur constitution.

La FINMA surveillera très étroitement la transaction ainsi que le respect de toutes les exigences prudentielles. En outre, comme au cours des mois précédents, elle se concertera en permanence à ce sujet avec les autorités nationales et internationales, notamment avec la Réserve fédérale américaine et la Prudential Regulation Authority (PRA) britannique.

### **La Confédération et la BNS accordent des liquidités supplémentaires**

Une aide supplémentaire en liquidités est assurée afin que tous les engagements puissent continuer à être honorés à tout moment de la transaction. Les banques impliquées disposent ainsi de liquidités supplémentaires substantielles pour réaliser la reprise. Les liquidités mises à disposition par la BNS prennent notamment la forme d'un prêt couvert par une garantie de la Confédération. En outre, la Confédération accorde des garanties pour les pertes potentielles de certains actifs repris par UBS dans le cadre de la transaction, si ces pertes devaient dépasser un certain seuil ([communiqué de presse du Conseil fédéral](#) et [communiqué de presse de la BNS](#)).

### **Tous les services des banques restent disponibles sans interruption**

Sur cette base, toutes les activités commerciales des banques peuvent être poursuivies sans restriction et sans interruption. La protection des déposants est ainsi assurée : les dépôts, comptes et autres services (guichets, automates, e-banking, cartes de débit et de crédit) restent aussi accessibles comme d'habitude.